



REVALIDATION d'un brevet de CAPITAINE 200

Références réglementaires :

Section A-II/3

Lieu et Date : à Nantes et en fonction des demandes (2 inscrits minimum).

1 - Conditions d'admission :

- Etre âgé d'au moins 20 ans au 31 décembre de l'année d'examen
- Etre reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de la Mer
- Etre titulaire du brevet de Chef de Quart 500 ou du Capitaine 200
- Etre titulaire du Certificat Général Opérateur – SMDSM (C.G.O) ou du Certificat Restreint d'Opérateur – SMDSM (CRO)

2 - Contenu des tests :

<i>INTITULE</i>	<i>Nombre d'heures de cours de remise à niveau</i>	<i>Nombre d'heures de test</i>
1- <u>Simulateur de navigation et de manœuvre / navigation / Météorologie / règles de barres</u> - Planifier et effectuer une traversée à proximité du littoral et déterminer la position du navire - Assurer le quart à la passerelle en toute sécurité - Faire face aux situations d'urgence - Répondre à un signal de détresse en mer - Manœuvre le navire et faire fonctionner les machines d'un navire de faibles dimensions	12 heures	3 heures
2- <u>Sécurité</u> - Garantir le respect des prescriptions relatives à la prévention de la pollution - Contrôler le respect de la réglementation - Contribuer à la sécurité du personnel et du navire	1.5 heure	0.5 heure
TOTAL	13.5 heures	3.5 heures

Coût :

Durée des tests : **4 heures**

Durée des cours de remise à niveau et des tests : **17 heures (3 jours)**

Coût :

- Tests : **255 € / personne**
- Cours et tests : **555 € / personne**